



Association Citoyenne Lutte Déchets 24 Pour un Service Public.

Maison des associations,
12 Cours Fénelon - 24000 Périgueux
Adresse mail : assoeld24psp@gmail.com

Périgueux, samedi 23 mai 2026

Suite au dernier Comité syndical, plus que jamais l'action citoyenne !

Cher(e)s adhérent(e)s

Une petite "révolution" s'est produite le 12 mai dernier lors de la mise en place du Comité syndical du SMD3 découlant des élections municipales et communautaires !

Pour la première fois, un certain nombre d'élu(e)s ont publiquement affirmé leur opposition à la politique actuelle du SMD3 et se sont prononcés pour des changements, reprenant l'essentiel de nos propositions.

Fidèle aux engagements pris par la liste "Bergerac au quotidien" sur laquelle il figurait, liste qui a remporté la mairie, Daniel Gruntz a présenté sa candidature face à Pascal Protano. Sa prise de parole a posé les bases d'une opposition interne structurée et argumentée. Il a dressé un constat précis de l'échec du mandat sortant, en défendant un programme cohérent, avec des pistes d'action solides et réalistes. Elles reposent notamment sur le déploiement de bornes à biodéchets en libre accès, un retour partiel au PAP avec des PAV proches et accessibles, l'étude d'un retour à la TEOM avec part incitative (TEOMI), la transparence des décisions et délibérations, la prise en compte effective de l'avis des Associations et du Comité d'usagers ou encore l'instauration d'un moratoire sur certaines mesures contestées.

Si la majorité des délégués a renouvelé sa confiance à M. Protano, cette opposition naissante a totalisé 10 voix sur 47 plus 1 abstention. C'est pour nous une très forte motivation pour continuer notre action tant citoyenne que juridique avec un recours au Conseil d'État suite à l'annulation de la délibération du Tribunal administratif de Bordeaux nous donnant raison et une nouvelle contestation des tarifs 2026.

Dans le même temps, nous ne pouvons qu'encourager les usagers qui contestent leur facture auprès du tribunal judiciaire de Bergerac ou Périgueux (suivant lieu d'habitation) et qui demandent le remboursement des ouvertures non utilisées. Une démarche qui suspend toute poursuite jusqu'au jugement définitif, aucune majoration ou amende ne pouvant être appliquée en cas de jugement défavorable.

Pour toutes ces actions, nous avons besoins de moyens financiers. Nous ne disposons en effet que de vos cotisations (10€), des dons éventuels et des quelques subventions qui nous accordent une poignée de municipalités.

Force-nous est de constater qu'une série d'adhérent(e)s n'ont pas encore renouvelé leur cotisation 2026.



Association Citoyenne Lutte Déchets 24 Pour un Service Public.

Maison des associations,
12 Cours Fénelon - 24000 Périgueux
Adresse mail : assocld24psp@gmail.com

Si tel est votre cas et à moins de désaccord majeur avec notre association, nous ne pouvons que vous invitiez à nous transmettre cette modique somme si importante pour nous. Vous pouvez le faire par chèque ou en allant directement sur le site Hello Asso

<https://www.helloasso.com/associations/association-cld24psp/adhesions/acld24psp-adhesion-2026>.



Dans le même temps nous vous invitons à engager une vaste campagne de parrainage dans votre famille, auprès de vos voisin(e)s et ami(e)s.

C'est tous ensemble que nous pourrons gagner sur nos légitimes exigences !

Serge Bertin

Président de l'ACLD24PSP